

les chrétiens d'Orient, qu'ils soient ou non en communion avec Rome. Lorsque des Syriens, des Grecs des Arméniens sont inquiétés ou persécutés par les infidèles, c'est aux ambassadeurs et aux consuls français qu'ils demandent de les protéger et de leur faire rendre justice. Telle est la souplesse, telle est la largeur de notre politique, qu'elle prend l'empire ottoman comme il est, réunit dans une même sympathie tous les éléments qui le composent, soucieuse seulement d'y répandre la civilisation et d'y introduire un peu d'ordre et de justice. Dans ses écoles, dans ses hôpitaux, dans ses asiles, la France reçoit indistinctement des Turcs, des Arméniens, des Grecs et des Arabes, des chrétiens de tous les rîfes, des juifs et des musulmans.

Voilà ce que les Allemands n'ont pas compris : si l'on en croyait leurs diplomates, c'est précisément cet éclectisme, ou mieux cette large générosité, qui aurait fait la faiblesse de la politique française en Orient (1). Parexemple, Napoléon III aurait éprouvé les plus graves embarras, du fait qu'il était à la fois l'ami du Sultan et des Turcs, et le protecteur des chrétiens orientaux. Nous pensons au contraire, que la force de notre politique réside dans ce double rôle, et que Napoléon III ne s'y fût pas trouvé plus gêné que tel de ses prédécesseurs, s'il avait su, aussi bien qu'eux, mettre de côté ses théories et ses sentiments personnels pour ne s'inspirer que des grands intérêts nationaux. Seulement, comme toutes les tâches fécondes, celle que la France a assumée en Orient est difficile : il y faut de l'activité, de l'auto-

(1) Frédéric NAUMANN, *Asia*, p. 148.